

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Promepar Obli Opportunités (FR0012329332 – part IC)

PROMEPAR AM – Groupe BRED Banque Populaire

Objectifs et politique d'investissement

Promepar Obli Opportunités, ci-après (« le Fonds »), est un FCP de classification « obligations et autres titres de créances libellés en Euros ». Son objectif de gestion est de dégager, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond Index (code Bloomberg EXEG5 Index).

Le FTSE MTS Eurozone Government Bond Index est un indice représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro émis par les états membres de la zone Euro, ayant une durée résiduelle d'un an minimum.

Le Fonds est géré de manière discrétionnaire par le gérant qui met en place une politique active d'allocation d'actifs.

La stratégie du Fonds consiste à investir sur tous types de titres obligataires, émis par des sociétés privées ou bien par des entités publiques ou semi-publiques, avec une maturité maximum de 30 ans et une sensibilité moyenne au risque de taux comprise entre -2 et 15.

Le Fonds met en place diverses stratégies sur les marchés de taux et de crédit libellés en Euros, en investissant sur tous types de titres obligataires émis soit par des sociétés privées soit par des entités publiques ou semi-publiques. Le choix des stratégies et l'allocation du fonds sont entièrement discrétionnaires et fonction des anticipations de l'équipe de gestion. La stratégie du Fonds consiste donc :

- à gérer un portefeuille de produits de taux qui pourra prendre des positions sur toutes les parties de la courbe, en respectant à tout moment une fourchette de sensibilité moyenne au risque de taux entre -2 et 15,
- à définir une stratégie basée sur les prévisions de la société de gestion sur un ensemble d'indicateurs à la fois macro-économiques et micro-économiques des titres,
- à investir sur des titres de crédit d'émetteurs, répondant à la catégorie « Investment Grade » ou « High Yield », en privilégiant les titres notés « Investment Grade » (selon l'analyse de la société de gestion). La sélection des signatures autorisées et la recommandation en matière de durée de placement sont établies par le gérant, avec l'appui des analystes crédit de la société de gestion ou de son groupe d'appartenance, des recherches crédit de sociétés tierces, des analyses des agences spécialisées ou de toute autre source d'information. En effet, dans l'hypothèse où un instrument ne serait noté par aucune de ces agences, celui-ci peut malgré tout être retenu dans cette catégorie « Investment Grade » si le processus de notation interne de la société de gestion lui attribue une notation équivalente. Le FCP se laisse la possibilité, à titre accessoire, d'investir sur des titres non notés. Ainsi, la part du portefeuille investie en titres « High Yield » ou non notés sera en permanence inférieure à 50% de l'actif net du Fonds.

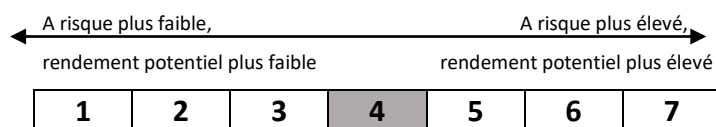
Par ailleurs, dans la limite maximum de 10% de l'actif net, le Fonds pourra être investi en parts ou actions d'OPC français ou européens. En outre, le Fonds pourra recourir à des dépôts ainsi qu'à des emprunts d'espèces. Enfin, le Fonds pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés dans un but de dynamisation ou de couverture du portefeuille. En revanche, le Fonds n'investira pas sur les marchés d'actions (en titres directs ou via des OPC actions).

La part IC est une part institutionnelle qui capitalise ses revenus.

Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour de bourse ouvré (à l'exception des jours fériés légaux en France) avant 12h et réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu.

La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant ces 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition aux marchés obligataires explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Risques non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque qu'un émetteur fasse défaut et ne puisse pas faire face à ses engagements, en l'occurrence l'obligation de rembourser au prix et à la date prévue un titre de créance qu'il avait émis. Sans aller jusqu'au défaut, une simple dégradation de la qualité d'un émetteur, au travers d'un abaissement de la notation financière attribuée à cet émetteur pourra entraîner une baisse de la valeur des titres.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation de produits dérivés peut augmenter les risques du fait de la volatilité des marchés sous-jacents et des possibles effets de levier qu'ils induisent.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

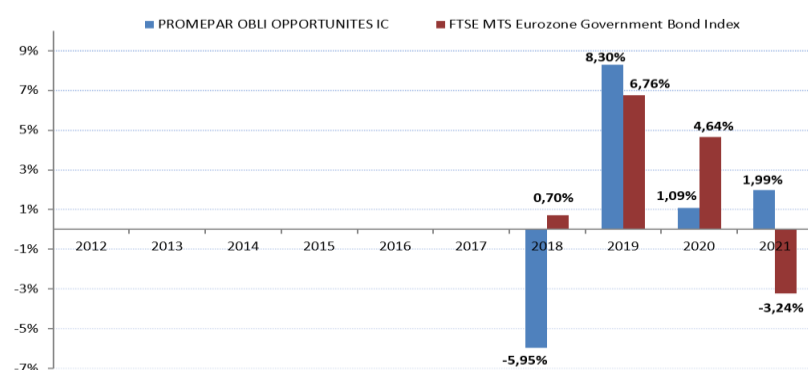
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,63% *
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0%

* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2022. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez- vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.promepar.fr

Performances passées



La performance est calculée coupons nets réinvestis.

Les performances de l'OPCVM indiquées dans le graphique précédent ont été calculées en Euros et incluent les frais courants ainsi que les éventuels frais de transaction. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'elles ne constituent en aucun cas une indication fiable des performances futures.

Année de démarrage de la part IC : 2017

La gestion de ce Fonds n'est pas indiciaire, l'indice présenté est un indicateur de référence.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, la politique de rémunération ainsi que toutes les autres informations pratiques sont disponibles auprès de PROMEPAR AM par écrit à LE VILLAGE 1 – Quartier VALMY – CS 50246 - 33 Place Ronde - 92981 Paris La Défense cedex, par téléphone (01.40.90.28.60) ou email (promepar.assetmanagement@bred.fr).

La valeur liquidative est disponible auprès de PROMEPAR AM ou sur le site internet www.promepar.fr et les sites d'informations financières.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de PROMEPAR AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.promepar.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.promepar.fr et un exemplaire peut vous être remis gratuitement sur simple demande.

Prise en compte des critères extra-financiers : Le Fonds se qualifie pour le moment comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
PROMEPAR AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/10/2022